

Inter SR

Public

1 groupe d'agents CAF

Pré-requis

aucun

Modalités pratiques

Durée : 2 jours soit 14
heures de formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Inter-Sessions Régionales

Tarifs

135.00

Modalités d'animation

En présentiel

Formateur

Formateur expert

Effectif

Taux de satisfaction

Nouveau programme 2025

Tarif / Coût stagiaire

135.00

Les violences intra familiales - focus sur l'impact protection de l'enfance

MAJ : Vendredi 26 juin 2026

Objectif professionnel

Outiller les travailleurs sociaux dans leur mission d'accompagnement des familles en situation de séparation, de violences conjugales et de violences intra familiales

Contenu

Objectifs abordés lors de la formation

1- Analyser et repérer les différentes formes de violences dans la famille ayant des répercussions sur les enfants

- Aider à repérer les violences conjugales et intra-familiales lorsqu'elles ne sont pas exprimées
- Aider à identifier à quel moment l'impact d'un conflit conjugal bascule sur de la violence intra-familiale
- Mesurer les conséquences de ces violences sur l'ensemble des membres de la famille

2- Adopter une posture professionnelle pour analyser une situation dans un contexte familiale violent et être à l'écoute des différents acteurs

- Aider une personne à le verbaliser et à en prendre conscience
- Accompagner les parents dans le cadre de conflits et/ou de violences avec toutes les injonctions autour de la protection de l'enfance
- Accompagner le parent à se positionner vis à vis de la protection de ses enfants et le préparer à une décision juridique dont il n'a pas la maîtrise... (paradoxe entre l'injonction parfois de la protection de protéger son enfant et une décision juridique pouvant reprocher au parent d'empêcher l'autre parent d'avoir accès son enfant).

3- Identifier dans le contexte légal / juridique de protection et de répression des violences les dispositifs facilitant l'accès aux droits des victimes et leur mise à l'abri en cas d'urgence

- Le rôle et les missions du TS dans le parcours séparation
- Leur périmètre d'intervention et leurs limites
- Les acteurs de la protection de l'enfance au niveau national et local (si possible)
- Les dispositifs de protection de l'enfance

4- Avoir la bonne distance relationnelle dans sa pratique professionnelle Savoir prendre du recul vis-à-vis des situations familiales rencontrées

DEROULE JOUR 1

Présentation des participants et de la formation

Dates et Chiffres clés

- Évolution du droit des familles et de l'enfant
- Chiffres des violences
- Ressources : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>
<https://www.insee.fr>

Les formes de violences

- Du conflit aux violences conjugales
- Apports et échanges autour des textes :
- Guide sur les (cyber)violences au sein du couple (MIPROF)
 - Éduquer sans violence : les violences éducatives ordinaires expliquées aux parents (M. MANARD)
 - Enfants covictimes de violence conjugale : le contrôle coercitif en première hypothèse (A. Gruev-Vintila)
- Ressources :
<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>
<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/>
<https://www.oveo.org/>
<https://www.actionenfance.org/>

Les effets sur le développement de l'enfant

- La théorie d'attachement (John BOWLBY)
 - Appui des neurosciences (Catherine GUEGUEN)
 - Violences dans le couple, les incidences sur les enfants et sur la parentalité
 - Les violences conjugales sont des violences intrafamiliales
- Vidéo : Court-métrage de la MIPROF « Tom et Léna »

DEROULE JOUR 2

Les violences suite à une séparation familiale

- L'autorité parentale et les modalités de résidence des enfants après une séparation
- Objectification de l'enfants, conflits de loyauté et aliénation parentale

L'entretien avec la victime de violences conjugales

- Techniques d'entretien avec la victime de violences conjugales
- Les conséquences psycho-traumatiques des violences (Muriel SALMONA)

Vidéo : Les conséquences psycho-traumatiques des violences

- Comment en parler aux enfants
- Ressources : <https://www.memoiretraumatique.org/>

« Quand on te fait du mal » texte de M. Salmona et S. Fall

Dispositifs et professionnels de la protection de l'enfance

- Différence entre les affaires familiales et la protection de l'enfance
- L'information préoccupante
- Les CPCA, associations de victimes, CIDFF, UAPED, dispositifs d'hébergements d'urgence...
- Téléphone Grave Danger, bracelet anti-rapprochement, EVVI
- Les LEP pour travailler le lien parent-enfant dans un milieu sécurisé

La posture professionnelle

- La neutralité bienveillante, l'entretien non-directif
- La posture d'accompagnant, les filtres dans la communication

Bilan de la formation

Méthodes mobilisées

Apports théoriques et méthodologiques

Travail en petits groupes

Étude de cas pratique

Échanges entre les participants

Mutualisation de bonnes pratiques

Vidéos, Articles, Powerpoint

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée



de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
